

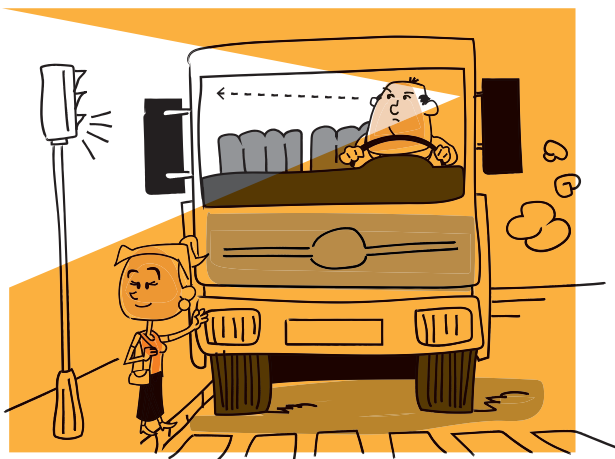
Rencontre avec un bus

Les bus et les autocars ont des contraintes spécifiques. **Le champ de vision du conducteur est réduit**, les piétons doivent redoubler de prudence en leur présence. D'autant qu'à bord du bus, les **freinages d'urgence** peuvent également **causer des blessures...** On relève **72 accidents corporels** entre piétons et bus, dont **3 mortels**, tous piétons !



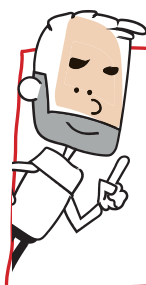
Rencontre avec un poids-lourd

Plus le véhicule est lourd, moins le piéton fait le poids ! La **visibilité du chauffeur de camion est encore plus réduite**, et un piéton qui traverse juste devant la cabine **n'est pas dans son champ de vision**. C'est pourquoi, sur les **50 collisions** piéton-poids lourd enregistrées, on déplore **52 blessés**, dont 42 piétons, et **11 tués**, tous piétons...



Règles et risques

Les piétons doivent respecter des règles de circulation, pour leur sécurité et celle des autres usagers. En ville, des espaces lui sont dédiés : trottoirs ou accotements, et passages piétons.

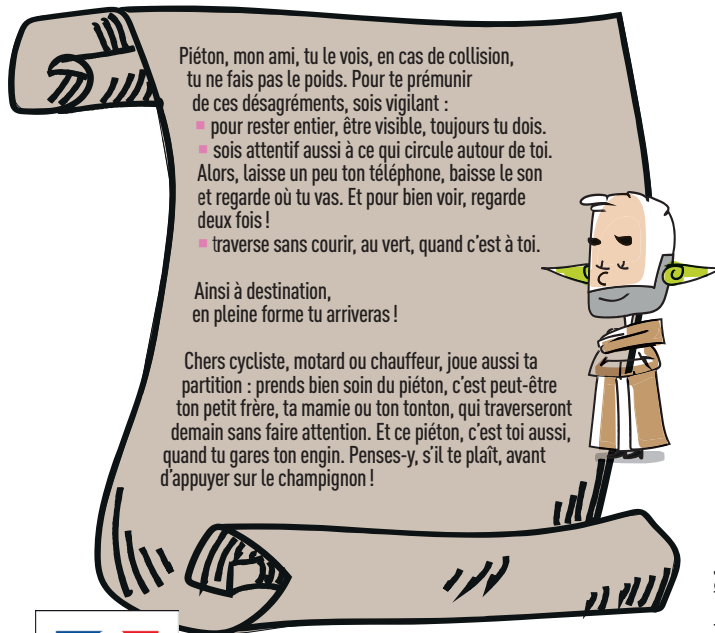


Piéton, le sais-tu ? S'il existe un passage piétons à moins de **50 mètres**, tu dois l'emprunter ! La traversée se fait toujours perpendiculairement à la chaussée, et au vert s'il y a un feu.



Le piéton est un être fragile ; **101 sont morts** ces 5 dernières années dans notre département.

Quelques conseils précieux...



Piéton, mon ami, tu le vois, en cas de collision, tu ne fais pas le poids. Pour te prémunir de ces désagréments, sois vigilant :

- pour rester entier, être visible, toujours tu dois.
- sois attentif aussi à ce qui circule autour de toi.

Alors, laisse un peu ton téléphone, baisse le son et regarde où tu vas. Et pour bien voir, regarde deux fois !

- traverse sans courir, au vert, quand c'est à toi.

Ainsi à destination, en pleine forme tu arriveras !

Chers cycliste, motard ou chauffeur, joue aussi ta partition : prends bien soin du piéton, c'est peut-être ton petit frère, ta mamie ou ton tonton, qui traverseront demain sans faire attention. Et ce piéton, c'est toi aussi, quand tu gares ton engin. Penses-y, s'il te plaît, avant d'appuyer sur le champignon !



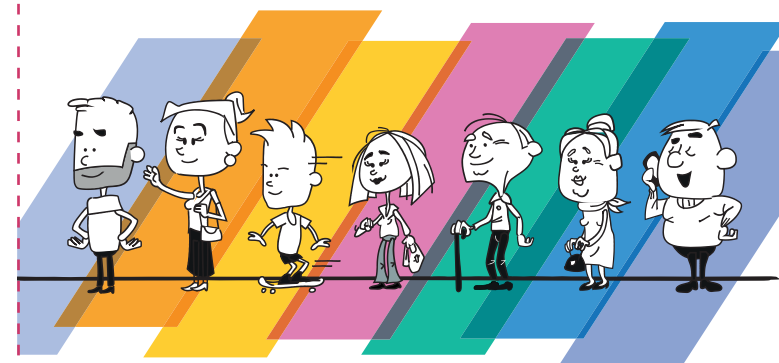
SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Préfecture de police des Bouches-du-Rhône
Observatoire départemental de sécurité routière
Bureau de la sécurité routière
Place Félix Baret - CS 80001
13282 Marseille Cedex 06
<http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr>

LEVEL2 / www.level2.fr



PLUS BELLE LA ROUTE



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

Les piétons en 2020, quelques chiffres dans les Bouches du Rhône



Sur le nombre total d'accidents tous usagers confondus, combien implique au moins un piéton ?

301 2278 Accidents
12 83 tués
85 612 hospitalisés

Sur le nombre total d'accidents impliquant un piéton, on comptabilise :

1/2

contre un véhicule de tourisme (VT)



1/6

contre un 2 roues motorisé



Par tranche d'âges...

0 à 13 ans

41 accidents
 0 Tué
 42 Blessés



+65 ans

92 accidents
 9 Tués



+75 ans

60% piétons tués

...Et où se déroulent les accidents dans le 13 ?



97% des accidents se déroulent en ville et les 3/4 à Marseille !

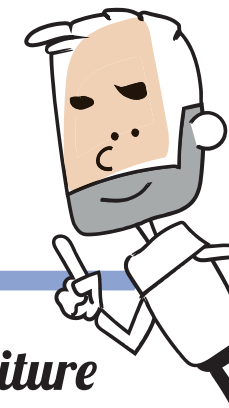
Et à Marseille, ceci représente ...



222 accidents
7 morts
223 blessés dont 54 hospitalisés

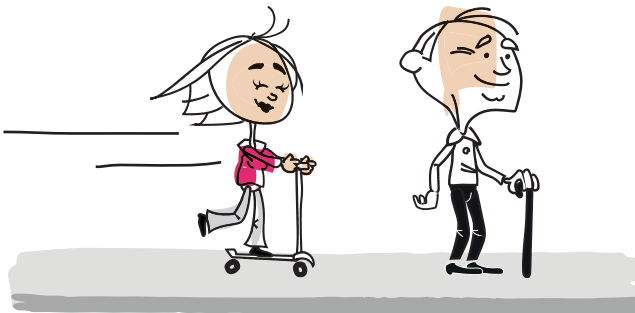
Entre 2015 et 2019, les collisions ont fait plus de 3000 blessés et 100 morts parmi les piétons.

- La moitié des tués ont + de 65 ans
- L'hiver est meurtrier, en raison du peu de luminosité



Rencontre avec une trottinette, skate-board, roller

Les utilisateurs d'engins non-motorisés roulant à moins de 6 km/h peuvent eux aussi circuler sur le trottoir ; ils sont soumis au Code de la route : respect des piétons et des feux tricolores, et utilisation des passages piétons.



Piéton, sois vigilant et partageur, car en cas de rencontre, c'est souvent toi qui en feras les frais !

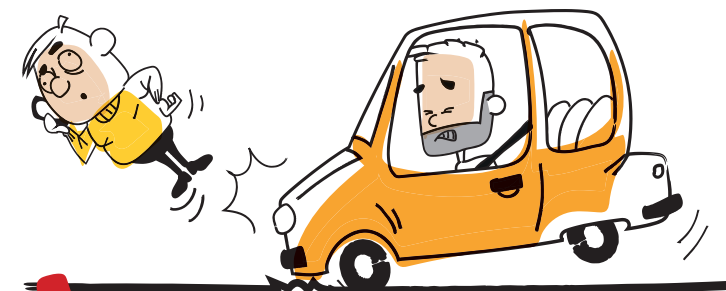
Rencontre avec une voiture

L'automobiliste a obligation de s'arrêter sur le passage piétons !

À défaut, la sanction peut faire mal : **amende de 135 €** et **retrait de 6 points** sur le permis de conduire.

Si en plus l'automobiliste **téléphone**, il risque une **suspension de permis de 6 mois**.

Les chiffres sont cruels : sur 1913 accidents corporels entre piétons et véhicules de tourisme, on déplore **63 tués**, là encore **tous piétons...**



C'est toujours le plus fragile qui perd !

Lors d'accidents entre véhicules de tourisme et piétons, **les blessés sont à 94 %... les piétons.**

Près de **2000** sur la période !

Piéton, souviens-toi que tu n'es pas toujours visible et les autres usagers ne savent pas forcément où tu vas !

Automobiliste, **redouble de vigilance** envers les usagers vulnérables : tes amis et tes parents (ou tes êtres chers) en font parfois partie !

